



10 % de hausse de la valeur du point d'indice tout de suite.

10%

RETRAITES SALAIRES

NON AU TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS!

Le gouvernement vient de confirmer son choix de reculer l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, d'accélérer l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans pour avoir droit au taux plein et de mettre fin aux régimes dits spéciaux.

Alors qu'aucune urgence financière ne justifie un tel choix, le gouvernement veut imposer cette nouvelle régression aux salarié·es dans le seul objectif de dégager des marges pour financer de nouvelles baisses d'impôts au profit des plus riches et des grandes entreprises. Bruno Le Maire a publiquement invité le Medef à soutenir la réforme, génératrice de « 8 à 9 milliards

d'économie au bout du quinquennat », soit le montant estimé du coût pour les finances publiques de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, suppression prévue en 2023/2024.

Et pendant ce temps, les entreprises du CAC 40 ont battu tous les records en versant 80 milliards d'euros à leurs actionnaires !

Face à cette politique de casse sociale, l'intersyndicale interprofessionnelle appelle à une première journée de grève et de manifestation le 19 janvier.



POUR LA CGT, LA RETRAITE, C'EST TOUJOURS 60 ANS!

Le projet de Macron est largement minoritaire : près de 70 % des citoyen·nes le rejettent et sont prêt·es à s'y opposer.

L'augmentation de l'espérance de vie ne justifie en rien le recul de l'âge légal du départ.

Vivre plus vieux va dans le sens de l'histoire, c'est la logique du progrès social.

Alors que notre système de protection sociale a permis d'allonger l'espérance de vie, le recul de l'âge de la retraite met en péril l'espérance de vie en bonne santé.

Alors que le taux d'emploi des « séniors » est un des plus faibles d'Europe, ce recul pourrait aussi se traduire par une nouvelle augmentation du

taux de chômage et de la pauvreté. Pourtant, c'est bien notre système de retraite solidaire par répartition qui contribue à un taux de pauvreté des retraité·es en France très inférieur à celui des autres pays européens.

Mené à son terme, le projet de la Macronie et du patronat conduirait à une hausse des accidents du travail, des maladies et de l'usure professionnelles, de la précarité et du chômage. C'est aussi pour cela qu'ils attaquent le droit à l'assurance chômage et veulent conditionner le revenu de solidarité active à l'activité forcée ! C'est totalement inacceptable !



Union fédérale CGT des syndicats de l'État – ufsecgt.fr
Fédération CGT des Services publics – cgtservicespublics.fr
Fédération CGT Santé Action sociale – sante.cgt.fr



LA CGT REVENDIQUE :

- La retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous ;
- L'abrogation du mécanisme de la décote ;
- Le droit à un départ anticipé avant 60 ans pour toutes et tous les salarié·es ayant exercé des travaux pénibles et astreignants ;
- Dans le cadre du service actif, un référentiel

métiers par corps qui appréhende la pénibilité de façon collective et non pas individuelle ;

- La pension minimale à 2000 euros brut ;
- La revalorisation des retraites et des pensions ;
- Le renforcement du Code des pensions civiles et militaires, de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du FSPOIE.

AUGMENTER LES SALAIRES : UNE URGENCE!

Un des meilleurs moyens de financer les retraites, c'est d'augmenter les salaires et les traitements. C'est aussi de mettre fin aux exonérations et aux allègements de cotisations sociales, d'imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La résurgence de l'inflation a accéléré la dégradation des salaires et des carrières des agent·es. Le tassement des grilles atteint un niveau inédit. Désormais, pour la catégorie C, de nombreux passages d'échelons ne conduisent à aucun gain sur la feuille de paie !

Sans augmentation générale, les réformes parcelaires ne peuvent empêcher de fortes dégradations.

LA CGT REVENDIQUE :

- 10 % de hausse de la valeur du point d'indice tout de suite ;
- Un mécanisme d'indexation des salaires sur l'inflation ;
- L'abandon de toute forme de rémunération « au mérite » dont le RIFSEEP, l'intégration des primes dans le salaire indiciaire et leur prise en compte dans le calcul de la pension ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la revalorisation des filières à prédominance féminine.
- La revalorisation des carrières pour améliorer les grilles indiciaires, garantir la reconnaissance des qualifications et des déroulements de carrière, améliorer l'attractivité de la Fonction publique.

MOBILISÉ·ES POUR GAGNER!

Par leur volonté de passer en force sur le dossier des retraites, contre l'avis de la totalité des organisations syndicales de salarié·es et de la grande majorité de la population, Macron, Borne et leur gouvernement portent l'entière responsabilité de l'affrontement à venir.

La CGT Fonction publique renouvelle son appel à préparer la mobilisation la plus large,

déterminée et unitaire, inscrite dans la durée par la grève et les manifestations, pour empêcher ce gouvernement au service des intérêts du capital d'arriver à ses fins. Elle travaillera en ce sens avec toutes les organisations disponibles pour cela, dans le champ syndical et au-delà.

**LE 19 JANVIER 2023, EN GRÈVE
ET DANS LES MANIFESTATIONS
POUR ENGAGER LA MOBILISATION PROLONGÉE
CONTRE LA RETRAITE À 64 ANS!**

